

## ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2021

---

EN FAVEUR DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE INDÉPENDANTE - (N° 4612)

### AMENDEMENT

N ° 38

présenté par  
Mme Dominique David

-----

### ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.